



## Négociation de licenciement

Par **Nico**, le **30/09/2008** à **09:43**

Bonjour,

je suis moniteur de voile dans une structure associative à la réunion.

Je travail là bas depuis 1 an et demi, je suis en cdi dans cette structure. J'ai eu un accident au travail en juin, ou il y a eu un disparu en mer, la structure a été fermé pendant 2 mois, nous venons de réouvrir. Toutefois, j'ai exigé des moyens supplémentaires pour la sécurité, et il y a des moniteur qui ne sont pas diplômé pour travailler à l'année dans ce type de structure.

Voyant que rien ne change, j'ai demandé à mon patron de me licencier. Comment puis-je négocier, je ne peux pas démissionner, je perdrais tous mes droits, et je ne veux pas non plus aller aux prud'homme.

Quel motif de licenciement autre qu'économique puis-je lui demander?

Je vous remercie.